

## Annexe 2-Diagnostic environnemental (hors Chiroptères) CHSMN Nice (06)



**Madame Séverine VENAT-BONNOUVRIER**  
Directrice de TINEETUDE Ingénierie  
30 chemin de Saint-Pierre

06620 LE BAR SUR LOUP



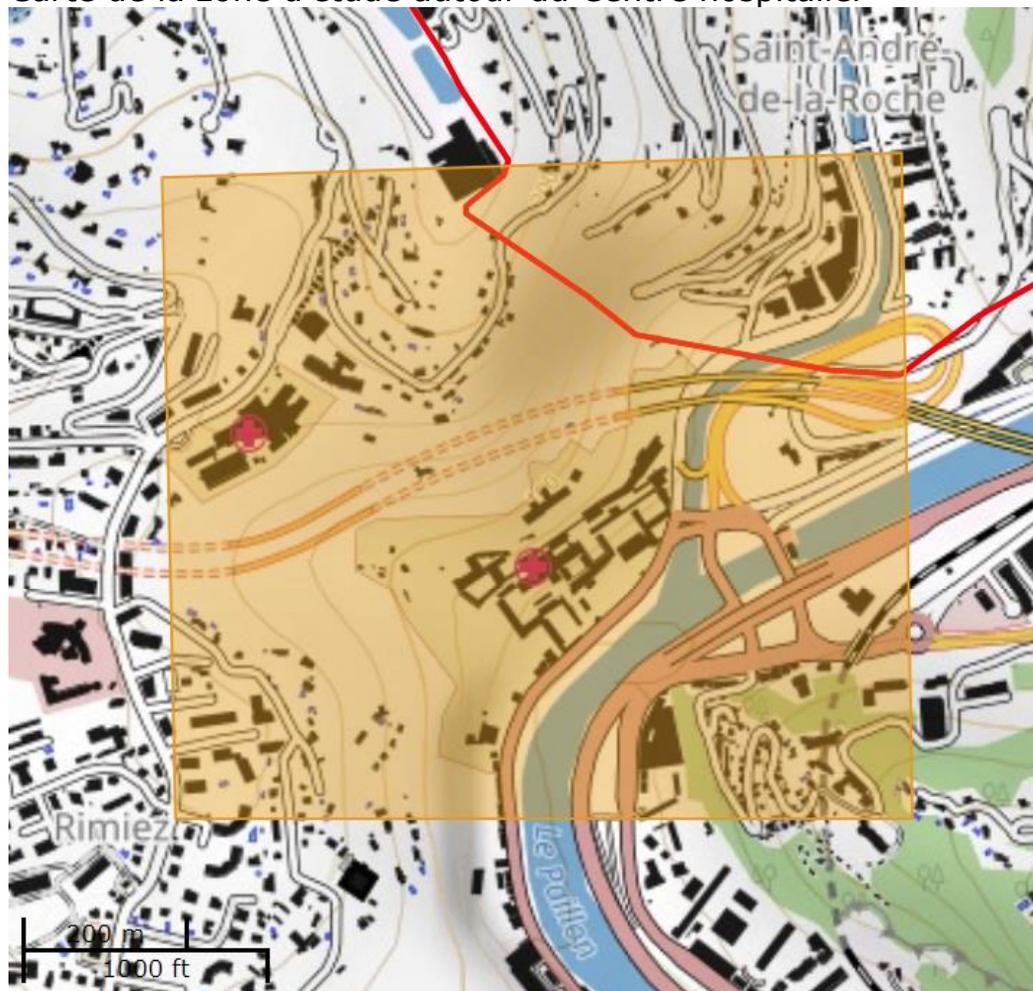
**DEFFARGES Joss**  
177 avenue de Pessicart  
06100 NICE  
Portable : 06 61 144 800

[Burotika@hotmail.com](mailto:Burotika@hotmail.com)

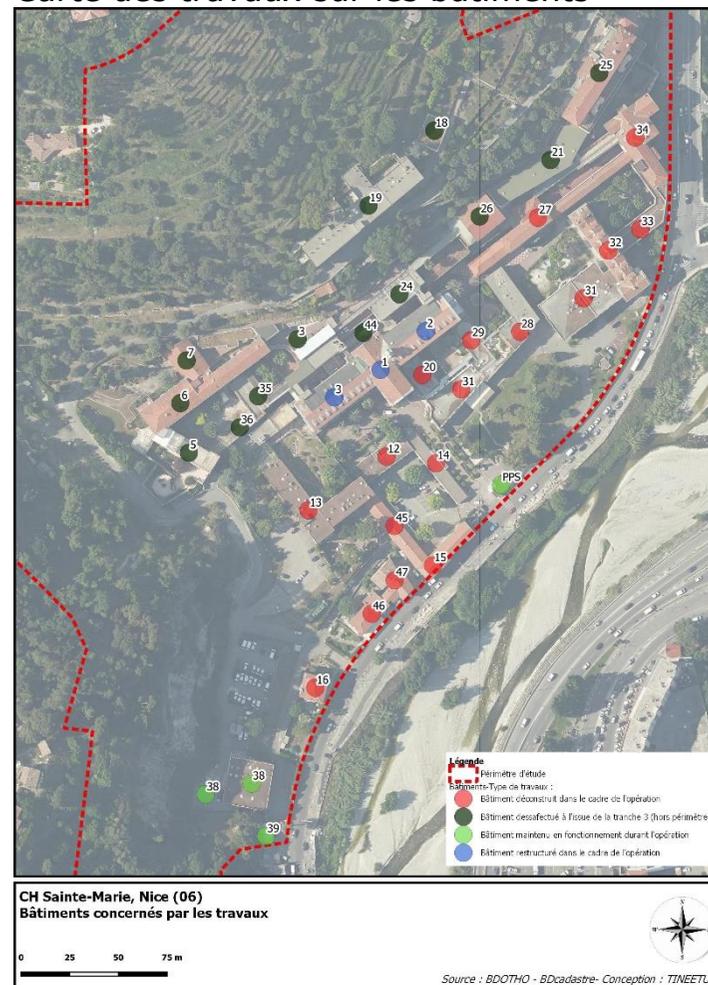
## Analyse des enjeux et des impacts potentiels pour les espèces présentes

Le site du Centre Hospitalier Sainte-Marie Nice et ses abords ont déjà fait l'objet de suivis naturalistes depuis ces dix dernières années, dans le cadre de recherches pour le Conservatoire d'Espaces Naturels sur les Vallons obscurs niçois. Il existe donc un jeu de données sur SILENE Faune de plus de 1000 observations sur la zone permettant une analyse détaillée des enjeux et des impacts potentiels.

Carte de la zone d'étude autour du Centre hospitalier



Carte des travaux sur les bâtiments



Présence dans l'aire d'étude	Reproduction au CHSMN	Enjeux dans l'aire d'étude	Ref inpn	Nom scientifique	Phylum	Classe	Ordre	Famille	Directive	Protection	Statut Znieff régional	Liste Rouge régionale	Détail des protections
OUI	NON, aucun habitat aquatique pour cette espèce	Faible, espèce commune non menacée qui traverse le CHSMN pour se reproduire dans le fleuve du Paillon. La plus grosse menace est l'absence de crapauduc sur l'Avenue Joseph Raybaud où sont trouvés les individus morts de collision routière.	774678	<i>Bufo spinosus</i>	Chordata	Amphibia	Anura	Bufoiidae					Convention de Berne du 19 septembre 1979 : annexe III Protection nationale : Arrêté du 19 novembre 2007, article 2
OUI	OUI, espèce uniquement contactée près des bassins sur la colline	Faible, espèce commune non menacée dont les habitats sont loin des bâtiments à détruire	292	<i>Hyla meridionalis</i>	Chordata	Amphibia	Anura	Hylidae	NAR2	NAR2		LC	Convention de Berne du 19 septembre 1979 : annexe III Protection nationale : Arrêté du 19 novembre 2007, article 3
OUI	NON, aucun habitat aquatique pour cette espèce	Nul	444443	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Chordata	Amphibia	Anura	Ranidae	NAR3	NAR3		NAa	Convention de Berne du 19 septembre 1979 : annexe III Directive européenne 92/43 Habitat-faune-flore : annexe V Protection nationale : Arrêté du 19 novembre 2007, article 3
NON	NON	Nul, espèce non détectée en prospection nocturne	77559	<i>Hemidactylus turcicus</i> (Linnaeus, 1758)	Chordata	Reptilia	Squamata	Gekkonidae	NAR3	NAR3	Remarquable	LC	Convention de Berne : annexe III Protection nationale : Arrêté du 19 novembre 2007, article 3
OUI	OUI	Modéré, espèce protégée très commune dans l'aire d'étude. La plus grosse menace est la densité de chats, près de 300, sur le site du CHSMN.	77570	<i>Tarentola mauritanica</i>	Chordata	Reptilia	Squamata	Phyllodactylidae	NAR3	NAR3		LC	Convention de Berne : annexe III Directive européenne 92/43 Habitat-faune-flore : annexe IV Protection nationale : Arrêté du 19 novembre 2007, article 2
OUI	OUI	Modéré, espèce protégée très commune dans l'aire d'étude. La plus grosse menace est la densité de chats, près de 300, sur le site du CHSMN.	77756	<i>Podarcis muralis</i>	Chordata	Reptilia	Squamata	Lacertidae	NAR2	NAR2		LC	Convention de Berne : annexe II Directive européenne 92/43 Habitat-faune-flore : annexe IV Protection nationale : Arrêté du 19 novembre 2007, article 2
OUI	OUI	Faible, espèce protégée commune dans l'aire d'étude principalement dans les restanques en retrait des bâtiments à détruire	78039	<i>Malpolon monspessulanus</i>	Chordata	Reptilia	Squamata	Lamprophiidae	NAR3	NAR3		NT	Convention de Berne : annexe III Protection nationale : Arrêté du 19 novembre 2007, article 3
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	935	<i>Oxyopes lineatus</i>	Arthropoda	Arachnida	Araneae	Oxyopidae					
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	1882	<i>Pisaura mirabilis</i>	Arthropoda	Arachnida	Araneae	Pisauridae					
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	1548	<i>Meta bourneti</i>	Arthropoda	Arachnida	Araneae	Tetragnathidae					
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	51913	<i>Cicada orni</i>	Arthropoda	Hexapoda	Hemiptera	Cicadidae					
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	241110	<i>Centrotus cornutus</i>	Arthropoda	Hexapoda	Hemiptera	Membracidae					
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	239111	<i>Propylea quatuordecimpunctata</i>	Arthropoda	Hexapoda	Coleoptera	Coccinellidae					
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	10964	<i>Oryctes nasicornis</i>	Arthropoda	Hexapoda	Coleoptera	Scarabaeidae					
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	199863	<i>Cornu aspersum</i>	Mollusca	Gastropoda	Stylommatophora	Helicidae					
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	52886	<i>Vespa crabro</i>	Arthropoda	Hexapoda	Hymenoptera	Vespidae					
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	433589	<i>Vespa velutina</i>	Arthropoda	Hexapoda	Hymenoptera	Vespidae					
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	239523	<i>Apis mellifera</i>	Arthropoda	Hexapoda	Hymenoptera	Apidae					
OUI	OUI, espèce présente dans les jardins derrière le CHSMN	Nul, espèce dont les habitats sont loin des bâtiments à détruire	60015	<i>Erinaceus europaeus</i>	Chordata	Mammalia	Eulipotyphla	Erinaceidae	NM2	NM2		LC	Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007, article 2
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	60585	<i>Vulpes vulpes</i>	Chordata	Mammalia	Carnivora	Canidae					
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	60636	<i>Meles meles</i>	Chordata	Mammalia	Carnivora	Mustelidae					
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	60981	<i>Sus scrofa</i>	Chordata	Mammalia	Cetartiodactyla	Suidae					
OUI	OUI, espèce présente dans le vallon de Rimiez	Nul, espèce dont les habitats sont loin des bâtiments à détruire	61636	<i>Muscardinus avellanarius</i>	Chordata	Mammalia	Rodentia	Gliridae	NM2	NM2			Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007, article 2
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	61585	<i>Rattus norvegicus</i>	Chordata	Mammalia	Rodentia	Muridae					
OUI	NON, espèce présente dans le vallon de Rimiez	Nul, espèce commune non protégée	65076	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	Arthropoda	Hexapoda	Odonata	Calopterygidae				LC	
OUI	NON, espèce présente dans le vallon de Rimiez	Nul, espèce commune non protégée	65101	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	Arthropoda	Hexapoda	Odonata	Coenagrionidae				LC	
OUI	NON, espèce présente dans le vallon de Rimiez et le Paillon	Nul, espèce commune non protégée	65473	<i>Anax imperator</i>	Arthropoda	Hexapoda	Odonata	Aeshnidae				LC	
OUI	NON, espèce présente dans le vallon de Rimiez	Nul, espèce commune non protégée	65254	<i>Onychogomphus uncatus</i>	Arthropoda	Hexapoda	Odonata	Gomphidae				NT	
OUI	NON, espèce présente dans le vallon de Rimiez	Nul, espèce remarquable en Danger d'extinction dont les habitats sont très localisés dans le vallon de Rimiez	199685	<i>Cordulegaster bidentata</i>	Arthropoda	Hexapoda	Odonata	Cordulegastridae			Remarquable	EN	
OUI	NON, espèce présente dans le vallon de Rimiez	Nul, espèce commune non protégée	199694	<i>Cordulegaster boltonii</i>	Arthropoda	Hexapoda	Odonata	Cordulegastridae	RI11	RI11			
OUI	NON, espèce présente dans le vallon de Rimiez	Nul, espèce remarquable protégée avec Directive Habitats, mais sa présence est très localisée dans le vallon de Rimiez	65381	<i>Oxygastra curtisii</i>	Arthropoda	Hexapoda	Odonata	Corduliidae	NI2	NI2	Remarquable	NT	Convention de Berne : annexe II Directive européenne 92/43 Habitat-faune-flore : annexe IV Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007, article 2
OUI	NON, espèce présente dans le vallon de Rimiez	Nul, espèce commune non protégée	65300	<i>Crocothemis erythraea</i>	Arthropoda	Hexapoda	Odonata	Libellulidae				LC	

OUI	NON, espèce présente dans le vallon de Rimiez	Nul, espèce commune non protégée	65262	<i>Libellula depressa</i>	Arthropoda	Hexapoda	Odonata	Libellulidae					LC	
OUI	NON, espèce présente dans le vallon de Rimiez et le Paillon	Nul, espèce commune non protégée	65290	<i>Orthetrum brunneum</i>	Arthropoda	Hexapoda	Odonata	Libellulidae					LC	
OUI	NON, espèce présente dans le vallon de Rimiez	Nul, espèce commune non protégée	65284	<i>Orthetrum coerulescens</i>	Arthropoda	Hexapoda	Odonata	Libellulidae						
OUI	NON, espèce migratrice très commune	Nul, espèce commune non protégée	65335	<i>Sympetrum fonscolombii</i>	Arthropoda	Hexapoda	Odonata	Libellulidae					LC	
OUI	NON, espèce présente dans le vallon de Rimiez et le Paillon	Nul, espèce commune non protégée	65344	<i>Sympetrum striolatum</i>	Arthropoda	Hexapoda	Odonata	Libellulidae					LC	
OUI	OUI, dans le Paillon	Nul, espèce commune non protégée	1966	<i>Anas platyrhynchos</i>	Chordata	Aves	Anseriformes	Anatidae	IBOAE	IBOAE			LC	
OUI	NON, uniquement de passage	Nul, espèce remarquable non protégée	1972	<i>Anas clypeata</i>	Chordata	Aves	Anseriformes	Anatidae	IBOAE	IBOAE	Remarquable		CR	
OUI	NON, uniquement de passage	Nul, espèce nicheuse vulnérable non protégée vue qu'en vol sur le site	2440	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Chordata	Aves	Pelecaniformes	Phalacrocoracidae	IBOAE	NO3			VU	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON, uniquement de passage ou s'alimentant dans le Paillon	Nul, espèce remarquable protégée ne fréquentant que le Paillon	2497	<i>Egretta garzetta</i>	Chordata	Aves	Pelecaniformes	Ardeidae	CDO1	NO3	Remarquable		LC	Directive Oiseaux 79/409/CEE: Annexe I Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON, uniquement de passage	Nul, espèce déterminante protégée vue qu'en vol sur le site	2504	<i>Casmerodius albus</i>	Chordata	Aves	Pelecaniformes	Ardeidae	CDO1	CDO1	Déterminante			Directive Oiseaux 79/409/CEE: Annexe I Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON, uniquement de passage	Nul, espèce protégée vue qu'en vol sur le site, la colonie la plus proche étant à La Trinité à 4km de distance	2506	<i>Ardea cinerea</i>	Chordata	Aves	Pelecaniformes	Ardeidae	IBOAE	NO3			LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON, mais chasse en période de reproduction	Nul, espèce protégée ne chassant que dans la partie forestière et dont l'aire de nidification se situe plus haut au nord, probablement en amont du vallon de Rimiez	2895	<i>Accipiter nisus</i>	Chordata	Aves	Accipitriformes	Accipitridae	NO3	NO3			LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON, mais chasse en période de reproduction	Nul, espèce protégée ne chassant que dans le vallon de Rimiez et dont l'aire de nidification est très éloignée	2623	<i>Buteo buteo</i>	Chordata	Aves	Accipitriformes	Accipitridae	NO3	NO3			LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON, mais chasse en période de reproduction	Nul, espèce protégée dont l'aire de nidification est éloignée, les prospections sous le viaduc de l'A8 n'ont jamais été positives	2669	<i>Falco tinnunculus</i>	Chordata	Aves	Falconiformes	Falconidae	NO3	NO3			LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON, mais chasse en période de reproduction	Nul, espèce remarquable protégée ne chassant que dans le vallon de Rimiez et dont l'aire de nidification est très éloignée	2679	<i>Falco subbuteo</i>	Chordata	Aves	Falconiformes	Falconidae	NO3	NO3	Remarquable		LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON, uniquement de passage ou s'alimentant dans le Paillon	Nul, espèce remarquable protégée et nicheur vulnérable ne fréquentant que le Paillon	2616	<i>Actitis hypoleucos</i>	Chordata	Aves	Charadriiformes	Scolopacidae	NO3	NO3	Remarquable		VU	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON, uniquement de passage ou s'alimentant dans le Paillon	Nul, espèce protégée ne fréquentant que le Paillon	530157	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Chordata	Aves	Charadriiformes	Laridae	IBOAE	NO3				Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON, uniquement de passage ou s'alimentant dans le Paillon	Nul, espèce protégée ne fréquentant que le Paillon, et nichant sur le toit de certains immeubles à Rimiez	199374	<i>Larus michahellis</i>	Chordata	Aves	Charadriiformes	Laridae	NO3	NO3			LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	3420	<i>Columba livia</i>	Chordata	Aves	Columbiformes	Columbidae	IAO2	IAO2			RE	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée principalement forestière	3424	<i>Columba palumbus</i>	Chordata	Aves	Columbiformes	Columbidae					LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	3429	<i>Streptopelia decaocto</i>	Chordata	Aves	Columbiformes	Columbidae					LC	
OUI	NON, espèce nicheuse uniquement au vallon de Rimiez	Nul, espèce non protégée principalement forestière	3439	<i>Streptopelia turtur</i>	Chordata	Aves	Columbiformes	Columbidae					LC	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) : Annexe II/2
OUI	NON, espèce nicheuse uniquement au vallon de Rimiez	Nul, espèce remarquable protégée dont l'aire de nidification est éloignée	3489	<i>Otus scops</i>	Chordata	Aves	Strigiformes	Strigidae	NO3	NO3	Remarquable		LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON, visite de tous les combles du CHSMN	Nul, espèce commune protégée ne nichant qu'au nord du viaduc de l'A8 au village de Saint-André-de-la-Roche	3551	<i>Apus apus</i>	Chordata	Aves	Caprimulgiformes	Apodidae	NO3	NO3			LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON, visite de tous les combles du CHSMN	Nul, espèce commune protégée nichant possiblement dans l'aire d'étude	3555	<i>Apus pallidus</i>	Chordata	Aves	Caprimulgiformes	Apodidae	NO3	NO3	Remarquable		LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3

OUI	OUI	Nul, espèce commune protégée principalement forestière	3603	<i>Picus viridis</i>	Chordata	Aves	Piciformes	Picidae	NO3	NO3		LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	OUI	Nul, espèce commune protégée principalement forestière	3611	<i>Dendrocopos major</i>	Chordata	Aves	Piciformes	Picidae	NO3	NO3		LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON, mais 6 nids au viaduc de l'A8	Nul, espèce commune protégée nichant uniquement au viaduc de l'A8 ou au village de Saint-André-de-la-Roche	3692	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Hirundinidae	NO3	NO3		LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON, aucun nid	Nul, espèce commune protégée ne nichant pas dans l'aire d'étude	3696	<i>Hirundo rustica</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Hirundinidae	NO3	NO3		LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
NON	NON	Nul, espèce déterminante protégée et nicheur vulnérable nichant uniquement au Viaduc de l'Oli en dehors de l'aire d'étude	3701	<i>Cecropis daurica</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Hirundinidae	NO3	NO3	Déterminante	VU	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	OUI, colonie à St-André-de-la-Roche mais a niché jusqu'en 2013 au bâtiment 34	Modéré à fort, espèce protégée menacée localement	459478	<i>Delichon urbicum</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Hirundinidae	NO3	NO3		LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON, uniquement dans le Paillon ou dans le vallon de Rimiez	Nul, espèce protégée ne fréquentant que le Paillon ou le vallon de Rimiez	3755	<i>Motacilla cinerea</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Motacillidae	NO3	NO3		LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON, uniquement dans le Paillon ou à Saint-André-de-la-Roche	Nul, espèce protégée ne fréquentant que le Paillon ou le village de Saint-André-de-la-Roche	3941	<i>Motacilla alba</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Motacillidae	NO3	NO3		LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON, uniquement dans le vallon de Rimiez	Nul, espèce protégée ne fréquentant que le vallon de Rimiez	3967	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Troglodytidae	NO3	NO3		LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	OUI	Nul, espèce commune protégée nichant principalement en bordure de la forêt	4001	<i>Erithacus rubecula</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Muscicapidae	NO3	NO3		LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON, uniquement dans le Paillon ou dans le vallon de Rimiez	Nul, espèce protégée ne fréquentant que le Paillon ou le vallon de Rimiez	4013	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Muscicapidae	NO3	NO3		LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON, uniquement de passage	Nul, espèce protégée hivernante	4035	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Muscicapidae	NO3	NO3		LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	4117	<i>Turdus merula</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Turdidae				LC	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) : Annexe II/2
OUI	NON, uniquement de passage	Nul, espèce non protégée hivernante	4129	<i>Turdus philomelos</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Turdidae				LC	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) : Annexe II/2
OUI	NON, uniquement dans le Paillon ou dans le vallon de Rimiez	Nul, espèce protégée ne fréquentant que le Paillon	4151	<i>Cettia cetti</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Scotocercidae	NO3	NO3		LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	OUI	Nul, espèce commune protégée nichant principalement en bordure de la forêt	4257	<i>Sylvia atricapilla</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Sylviidae	NO3	NO3		LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	OUI	Nul, espèce commune protégée nichant principalement en bordure de la forêt	4232	<i>Sylvia melanocephala</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Sylviidae	NO3	NO3		LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON, uniquement de passage	Nul, espèce protégée migratrice sur les bords du Paillon	4269	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Phylloscopidae	NO3	NO3		LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON, uniquement de passage	Nul, espèce protégée migratrice sur les bords du Paillon	4272	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Phylloscopidae	NO3	NO3		DD	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON, uniquement de passage	Nul, espèce protégée hivernante	4280	<i>Phylloscopus collybita</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Phylloscopidae	NO3	NO3		LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	OUI	Nul, espèce commune protégée principalement forestière	459638	<i>Regulus ignicapilla</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Regulidae	NO3	NO3		LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	OUI	Nul, espèce commune protégée principalement forestière	4342	<i>Aegithalos caudatus</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Aegithalidae	NO3	NO3		LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	OUI	Nul, espèce commune protégée principalement forestière	534750	<i>Lophophanes cristatus</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Paridae	NO3	NO3		LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON, uniquement de passage	Nul, espèce protégée hivernante	534751	<i>Periparus ater</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Paridae	NO3	NO3		LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3

OUI	OUI	Nul, espèce commune protégée nichant principalement en bordure de la forêt	534742	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Paridae	NO3	NO3		Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	OUI	Nul, espèce commune protégée nichant principalement en bordure de la forêt	3764	<i>Parus major</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Paridae	NO3	NO3	LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	OUI	Nul, espèce commune protégée principalement forestière	3791	<i>Certhia brachydactyla</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Certhiidae	NO3	NO3	LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée principalement forestière	4466	<i>Garrulus glandarius</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Corvidae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée nichant principalement en bordure de la forêt	4474	<i>Pica pica</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Corvidae			LC	
OUI	NON, uniquement à Saint-André-de-la-Roche	Nul, espèce protégée ne nichant qu'au village de Saint-André-de-la-Roche	4494	<i>Corvus monedula</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Corvidae	NO3	NO3	LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée nichant principalement en bordure de la forêt	4503	<i>Corvus corone</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Corvidae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée nichant principalement en bordure de la forêt	4505	<i>Corvus cornix</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Corvidae	NO3	NO3	NA	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	NON	Nul, espèce commune non protégée hivernante	4516	<i>Sturnus vulgaris</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Sturnidae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée allochtone	534746	<i>Euodice malabarica</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Estrildidae				
OUI	OUI	Nul, espèce commune protégée principalement forestière	4564	<i>Fringilla coelebs</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Fringillidae	NO3	NO3	LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	OUI, uniquement dans le vallon de Rimiez	Nul, espèce protégée ne fréquentant que le vallon de Rimiez	4571	<i>Serinus serinus</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Fringillidae	NO3	NO3	LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	OUI, dans les cyprès du CHSMN	Faible, espèce protégée commune	4582	<i>Carduelis chloris</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Fringillidae	NO3	NO3	LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	OUI, nid non localisé	Faible, espèce protégée commune	4583	<i>Carduelis carduelis</i>	Chordata	Aves	Passeriformes	Fringillidae	NO3	NO3	LC	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	65614	<i>Phaneroptera nana</i>	Arthropoda	Hexapoda	Orthoptera	Tettigoniidae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	66262	<i>Anacridium aegyptium</i>	Arthropoda	Hexapoda	Orthoptera	Acridae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	65774	<i>Tettigonia viridissima</i>	Arthropoda	Hexapoda	Orthoptera	Tettigoniidae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	65688	<i>Decticus albifrons</i>	Arthropoda	Hexapoda	Orthoptera	Tettigoniidae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	65743	<i>Eupholidoptera chabrieri</i>	Arthropoda	Hexapoda	Orthoptera	Tettigoniidae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	66262	<i>Anacridium aegyptium</i>	Arthropoda	Hexapoda	Orthoptera	Acridae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	66215	<i>Aiolopus strepens</i>	Arthropoda	Hexapoda	Orthoptera	Acridae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	66088	<i>Omocestus rufipes</i>	Arthropoda	Hexapoda	Orthoptera	Acridae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	65909	<i>Gryllus bimaculatus</i>	Arthropoda	Hexapoda	Orthoptera	Gryllidae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	65688	<i>Decticus albifrons</i>	Arthropoda	Hexapoda	Orthoptera	Tettigoniidae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	65745	<i>Eupholidoptera chabrieri chabrieri</i>	Arthropoda	Hexapoda	Orthoptera	Tettigoniidae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	65774	<i>Tettigonia viridissima</i>	Arthropoda	Hexapoda	Orthoptera	Tettigoniidae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	53291	<i>Carcharodus alceae</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Hesperiidae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	53269	<i>Spialia sertorius</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Hesperiidae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	219744	<i>Pyrgus malvoides</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Hesperiidae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	219740	<i>Ochlodes sylvanus</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Hesperiidae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	54475	<i>Iphiclides podalirius</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Papilionidae	RI11	RI11	LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	54468	<i>Papilio machaon</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Papilionidae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	54376	<i>Leptidea sinapis</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Pieridae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	54342	<i>Pieris brassicae</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Pieridae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	219831	<i>Pieris rapae</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Pieridae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	219830	<i>Pieris manii</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Pieridae	RI11	RI11	LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	219833	<i>Pieris napi</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Pieridae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	54362	<i>Pontia daplidice</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Pieridae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	54451	<i>Anthocharis cardamines</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Pieridae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	54433	<i>Euchloe crameri</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Pieridae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	641941	<i>Colias crocea</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Pieridae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	54419	<i>Gonepteryx cleopatra</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Pieridae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	54417	<i>Gonepteryx rhamni</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Pieridae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	53973	<i>Lycaena phlaeas</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Lycaenidae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	219795	<i>Leptotes pirithous</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Lycaenidae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	54021	<i>Lampides boeticus</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Lycaenidae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	219796	<i>Cacyreus marshalli</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Lycaenidae			NA	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	54052	<i>Celastrina argiolus</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Lycaenidae			LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	54271	<i>Lysandra bellargus</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Lycaenidae			LC	

OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	54279	<i>Polyommatus icarus</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Lycaenidae				LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	521494	<i>Aricia agestis</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Lycaenidae				LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	53965	<i>Libythea celtis</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	53595	<i>Pararge aegeria</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	53604	<i>Lasiommata megera</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	53661	<i>Coenonympha arcania</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	53623	<i>Coenonympha pamphilus</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	53697	<i>Pyronia cecilia</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	53668	<i>Maniola jurtina</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	53700	<i>Melanargia galathea</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	53367	<i>Brintesia circe</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	53789	<i>Charaxes jasius</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	53878	<i>Argynnis paphia</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	219818	<i>Boloria dia</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Nymphalidae	RI11	RI11		LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	53767	<i>Limenitis reducta</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	53733	<i>Nymphalis antiopa</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Nymphalidae	RI11	RI11		VU	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	53741	<i>Vanessa atalanta</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	608364	<i>Aglais io</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	
NON	NON	Nul, espèce éteinte	53761	<i>Polygonia egea</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Nymphalidae			Déterminante	EN	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	53759	<i>Polygonia c-album</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Nymphalidae				LC	
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	53794	<i>Melitaea didyma</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Nymphalidae	RI11	RI11		LC	
OUI	probable	Nul, espèce à Directive Habitats principalement en lisière forestière	159442	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Erebidae					Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) : Annexe II
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	54770	<i>Lasiocampa quercus</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Lasiocampidae					
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	54829	<i>Macroglossum stellatarum</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Sphingidae					
OUI	OUI	Nul, espèce commune non protégée	247876	<i>Thyris fenestrella</i>	Arthropoda	Hexapoda	Lepidoptera	Thyrididae					

Trois espèces sont concernées par des enjeux modérés à forts.

Enjeux dans l'aire d'étude	Ref inpn	Nom scientifique	Détail des protections	Statut Znieff régional	Liste Rouge régionale	Impacts potentiels du projet	Mesures envisagées
Modéré	77570	<i>Tarentola mauritanica</i>	Convention de Berne : annexe III Directive européenne 92/43 Habitat-faune-flore : annexe IV Protection nationale : Arrêté du 19 novembre 2007, article 2		LC	Faible, destruction de quelques individus, mais la population principale se trouve dans les restanques en dehors des bâtiments à détruire	Aucune
Modéré	77756	<i>Podarcis muralis</i>	Convention de Berne : annexe II Directive européenne 92/43 Habitat-faune-flore : annexe IV Protection nationale : Arrêté du 19 novembre 2007, article 2		LC	Faible, destruction de quelques individus, mais la population principale se trouve dans les restanques en dehors des bâtiments à détruire	Aucune
Fort	459478	<i>Delichon urbicum</i>	Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, article 3		LC	Faible, destruction de 4 nids déjà cassés datant de l'abandon de la colonie à partir de 2014	Aucune

Les impacts sur ces trois espèces sont faibles. Les reptiles sont principalement menacés par la très forte densité de chats sur le site [https://www.gralon.net/mairies-france/alpes-maritimes/association-les-chats-de-sainte-marie-nice\\_W062010055.htm](https://www.gralon.net/mairies-france/alpes-maritimes/association-les-chats-de-sainte-marie-nice_W062010055.htm). Les Hirondelles de fenêtre ont niché en 2011, 2012, 2013 en très faibles effectifs, laissant quatre nids achevés. Le nombre de poussins à l'envol n'a pas pu être précisé. En 2014, les quatre nids ont été abandonnés, la colonie principale toujours active la plus proche étant dans le village de Saint-André-de-la-Roche, avec une estimation de 20 couples.

## Constatations après les visites du 15 avril, 24 avril, et 3 mai 2021

Trois visites ont eu lieu sur site :

1. Le 15 avril 2021, afin d'observer le comportement de l'avifaune en général, et des Apodidés et des Hirundinidés, en particulier en localisant le site de nidification des Hirondelles rousselines observées dans le secteur ces dernières années. Aucune hirondelle ne s'est approchée des bâtiments du CHSMN. Toutes étaient en migration, ou en halte migratoire pour se nourrir, et les Hirondelles de rocher sont les seules à être passées sous le viaduc de l'A8 où se trouvent 6 de leurs nids.

Exemples de bâtiments à détruire



Exemples de dispositifs anti-pigeons pouvant dissuader également les hirondelles de s'installer



2. Le 24 avril 2021, tous les bâtiments à détruire ont été expertisés en visitant les combles pour trouver des indices de nidification de martinets (cadavre de juvéniles en particulier). Seuls les cadavres d'une Tarente et de juvéniles de Pigeon biset ont été découverts. Sur le bâtiment 34, quatre nids cassés d'Hirondelle de fenêtre ont été photographiés. Le site a fait l'objet également d'une prospection nocturne pour rechercher un enjeu complémentaire potentiel. En effet, le site du Mont Gros voisin abrite une population d'Hémidactyle verruqueux, espèce protégée remarquable menacée localement. Aucun individu n'a été détecté dans les murets et les restanques.



Tarente de Maurétanie dans les combles

Quatre anciens nids d'Hirondelle de fenêtre sur le bâtiment 34



3. Le 3 mai 2021, une prospection complémentaire a eu lieu pour la détection de l'installation éventuelle de martinets (1 353 individus observés) ou d'hirondelles (1 102 individus observés). Aucun individu n'a fréquenté spécifiquement les bâtiments du CHSMN, et la plupart des Apodidés et des Hirundinidés se nourrissaient en altitude. Les Hirondelles rousselines étaient toujours présentes les 15 jours précédents, uniquement au viaduc de l'Oli.

### Préconisations

Aucune mesure de réduction, d'évitement ou de compensation ne semble nécessaire pour les espèces avifaunistiques recensées dans le cadre des travaux de démolition et de construction envisagés dans l'enceinte du CHSMN.

Toutefois, il existe une limite à cette étude, car la période de prospection ne correspond pas tout à fait à la phénologie de certaines espèces d'Hirundinidés, en particulier l'Hirondelle de fenêtre qui peut nicher tardivement jusque début septembre dans les Alpes-Maritimes. Nous conseillons une ou deux visites complémentaires pour s'assurer que l'enjeu sur cette espèce est nul, une visite courant du mois de juillet 2021 pour contrôler l'absence de colonie ou de nid isolé, et une visite avant démolition des bâtiments si elle a lieu ultérieurement, en 2022 par exemple.



Hirondelle rousseline au viaduc de l'Oli



Hirondelles de fenêtre encore non volantes à Cantaron le 9 septembre 2011